

L'Adresse—M. Baldwin

Je tiens à féliciter les motionnaires de l'Adresse. Ils se sont montrés à la hauteur de la tradition de cette assemblée. C'était cette année une tâche particulièrement difficile étant donné le contenu du discours du trône mais ils sont parvenus à surmonter cet obstacle monumental. Je félicite les nouveaux ministres, les anciens qui ont été déplacés latéralement, de même que ceux qui ont avancé. Je félicite les secrétaires parlementaires dont certains ont reculé et d'autres abandonné. Un membre particulièrement important du gouvernement abandonnera totalement avant longtemps. Je m'adresse aux représentants d'en face qui occupent les banquettes ministérielles: activez-vous car vous n'y êtes peut-être pas pour longtemps.

Hier, le chef de mon parti, en homme d'État rationnel et au cours d'un discours objectif et impartial, a fait quatre suggestions au premier ministre (M. Trudeau). Je vais les répéter car j'estime qu'au stade où nous en sommes, il est très important d'appuyer les suggestions de mon chef. Elles figurent à la page 50 du hansard d'hier. Au cas où certains députés ne les auraient pas écoutées ou comprises ou étaient trop occupés par les plaintes de leurs administrés pour avoir le temps de lire le hansard, je vais leur communiquer ces suggestions:

Premièrement, le premier ministre devrait annoncer aujourd'hui à la Chambre en termes concrets ce que le gouvernement se propose de faire pour accroître l'emploi et réduire le chômage.

Tout comme hier, on a de nouveau écarté la question remise sur le tapis aujourd'hui par d'autres députés et non seulement par le chef de l'opposition (M. Stanfield) qui a aussi dit ceci hier:

Deuxièmement, le premier ministre devrait dire aujourd'hui ce que le gouvernement entend faire pour réduire l'échelle de l'impôt sur le revenu pour 1973.

Cela n'implique pas la violation du secret touchant le budget. C'est là une décision gouvernementale majeure. Nous avons exercé des pressions à ce sujet et en mai dernier c'est le ministre des Finances (M. Turner) que nous avons pressé de nous répondre. A ce moment-là nous avons essuyé un refus catégorique. Le ministre des Finances, avec l'appui du premier ministre, a déclaré qu'aucune mesure ne serait prise à ce sujet. Sûrement, monsieur, au moment où nous entrons dans une nouvelle année, on pourrait nous accuser de négligence si nous devons cesser d'exercer des pressions auprès du gouvernement comme l'a fait le chef de mon parti. Cela ne nous a rien donné. Nous n'avons reçu aucune réponse ni aucun indice.

Le troisième point... Il faudrait, selon moi, que le premier ministre fasse connaître aujourd'hui même à la Chambre les six mesures législatives qui figurent au premier rang de la liste des priorités du gouvernement et que celui-ci voudrait présenter et faire adopter. Nous aurions ainsi une idée des projets de loi que le gouvernement juge prioritaires.

La demande est très raisonnable, compte tenu de la situation assez particulière et assez extraordinaire dans laquelle se trouve maintenant la Chambre. Après ce qui s'est passé hier et antérieurement, il n'est que raisonnable que le chef de l'opposition demande au premier ministre la liste des six mesures législatives les plus importantes et leur ordre de priorité, et je regrette profondément que le premier ministre ou bien n'ait pas su de quoi il s'agissait, ou bien n'ait pas voulu le préciser, ou bien ait décidé d'écarter la demande. Rien d'étonnant à cela, car nous n'ignorons pas comment on s'est comporté depuis ces trois dernières années. Lors des trois dernières sessions, le premier ministre a jugé bon de présenter une liste détaillée des projets de loi qui se rattachaient au discours du

trône. Dans quelques minutes, je rappellerai brièvement ce qui s'est passé la dernière fois, mais, compte tenu de la performance du gouvernement durant les trois dernières sessions, nous avons sûrement droit à ces renseignements qu'on nous refuse.

Mon chef a poursuivi en ces termes:

Quatrièmement, que le premier ministre nous donne ou non les renseignements que j'ai demandés au sujet des politiques d'emploi, des programmes fiscaux ou des priorités législatives, nous aimerions que le débat actuel soit ajourné après les commentaires des autres chefs de parti ou du moins jusqu'au début de la séance de demain matin. Somme toute, nous aurions dû avoir ce discours comme nous aurions dû prévoir certaines mesures législatives urgentes en décembre. Il aurait fallu engager ce débat en décembre.

Aucune réponse n'a été donnée à la Chambre, bien qu'à l'extérieur, le premier ministre s'en soit raillé en déclarant qu'à son avis, nous devrions poursuivre ce débat selon la formule habituelle, et qu'il voudrait présenter une motion de confiance. Je tiens à dire aux députés de la Chambre par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que si telle était l'opinion du premier ministre, pourquoi n'a-t-il pas rappelé les Chambres en décembre? Pourquoi n'a-t-il pas convoqué le Parlement en décembre?

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Il y a maintenant six mois que la Chambre s'est ajournée. Nous avons siégé deux jours, c'est-à-dire le dernier jour d'août et le premier jour de septembre, pour régler une question très particulière, la grève de Vancouver. En décembre, cela faisait cinq mois que la Chambre s'était ajournée. On aurait dû la convoquer; il y a plusieurs problèmes urgents que nous devons régler sans tarder. Si le premier ministre estime indispensable de présenter une motion de confiance pour que son gouvernement puisse poursuivre ses activités, pourquoi n'a-t-il pas convoqué la Chambre en décembre en disant: «Je veux faire voter une motion de confiance»?

J'aimerais terminer mes commentaires sur ce qu'a dit hier le chef de l'opposition. Il a demandé en dernier lieu que le gouvernement présente le bill sur les pensions de vieillesse. Nous traversons un hiver rigoureux et difficile, non seulement au point de vue du climat mais aussi au point de vue de l'économie. Ces gens sont les premières victimes de l'inflation, des problèmes qu'a nettement engendrés le gouvernement. Il a sûrement un projet de loi à proposer—s'il n'en a pas, il manque alors à son devoir—pour régler immédiatement ce problème des plus pressant et sérieux. Mon honorable ami, le chef de l'opposition, a dit hier que nous n'insisterions pas sur l'avis qui est nécessaire pour faire inscrire le bill à l'ordre du jour et que nous n'insisterions pas non plus sur l'avis qui est nécessaire pour en permettre le débat en deuxième lecture aujourd'hui. Je scrute l'ordre du jour et je n'y vois rien. Il est aussi aride que l'esprit des dirigeants du gouvernement quand il s'agit de régler les problèmes de ce pays. Je crois que c'est une preuve flagrante de leur insouciance et de leur manque de compassion et d'esprit humanitaire à l'égard du sort qui est fait aux malheureuses victimes des programmes inhumains du gouvernement face aux conditions économiques qui existent au Canada.

• (1220)

Passons maintenant à la question de savoir quelles initiatives nous pouvons prendre et celles qui s'imposent. Je vais supposer que le gouvernement a des mesures à nous proposer. J'ai peut-être tort de le faire mais je remarque